

Halte aux retraites infernales

PV2020 NON

Tous les coups contre Prévoyance Vieillesse 2020 sont bons à porter. Donc, naturellement, il faut profiter de la votation du 24 septembre 2017 pour dire NON aux retraites infernales, à l'attaque contre le salaire socialisé, à la baisse des revenus et à l'allongement du temps de travail que cette opération entraîne.

Les perspectives catastrophistes et les prophéties désastreuses sur l'avenir de l'AVS et sur l'incontournable dégradation des rentes de 2ème pilier ne sont là que pour produire l'habituel effet de «sidération» sur les gens et les amener à plier le genou.

Pour un régime unifié de sécurité sociale

En fait, la richesse sociale existe pour maintenir les retraites et même pour les améliorer très sérieusement. Ce qui s'y oppose c'est la volonté des groupes dominants de rafler sans cesse davantage pour eux et de nous précariser nous. C'est cette volonté-là qu'il faut combattre. Il faut lui opposer non seulement la défense des acquis, qui sont aujourd'hui insuffisants, mais bien une alternative d'ensemble qui assure à chacun-e la protection contre les risques et mauvais coups de la vie ainsi qu'une retraite digne et suffisante dont les montants doivent être impérativement indexés au coût de la vie, dans toutes ses composantes.

La meilleure piste en ce sens c'est bien la construction d'un régime unifié de sécurité sociale qui, de l'assurance maladie aux pensions de retraites apporte aux salarié-e-s, avec ou sans emploi, aux retraité-e-s, à chacun-e, la protection sociale générale à laquelle, tous/tes nous avons droit.

C'est la lutte qui décide

Mais attention, un refus massif de PV2020, le 24 septembre, constitue un succès tactique mais non une victoire décisive. Ce sont les mêmes centres de pouvoirs qui reprendront l'affaire des retraites et qui annuleront, comme d'habitude, une possible victoire populaire. Cela d'autant plus que le NON populaire se mêlera à un refus de droite.

Nous avons vu cette dépossesion de la décision populaire avec la votation de 2010 contre la baisse du taux de

conversion. Nous le verrons avec la solution finale donnée par les groupes de pouvoir à la question de la RIE III.

Les revendications du salariat, son besoin d'alternative, ne se laissent pas enfermer dans les urnes. Le progrès social n'a jamais dépendu essentiellement d'une votation ou d'une élection. Il est le résultat des mobilisations populaires, de l'intervention directe des salarié-e-s dans la question sociale et politique. Ceci est vrai aussi pour l'AVS et l'organisation des retraites en général.

L'AVS a été, malgré ses acquis très limités, insuffisants pour tout dire, une avancée décisive pour les classes populaires de ce pays. Ce sont bien les mobilisations populaires, les grèves, le syndicalisme combatif, la poussée à gauche d'une large partie de la société suisse qui ont rendu possible l'affirmation de l'AVS. Sans le cycle de luttes des années 43-47 qui a changé le rapport de forces politiques et sociales dans ce pays, l'AVS ne se serait jamais imposée. Ce n'est pas la politique du compromis et de la concertation qui l'a fait advenir. C'est celle de la mobilisation, de la confrontation qui a permis de la conquérir.

Il est essentiel que la lutte contre PV2020 aille au-delà d'une éventuelle victoire du NON dans les urnes. Il s'agit bien de refuser les termes du choix que les pouvoirs politiques, économiques et médiatiques veulent nous imposer. La mobilisation, à partir de nos besoins, de nos revendications et de nos aspirations doit commencer à se construire hors de la cage institutionnelle dans laquelle le bloc dominant dans ce pays veut nous tenir.

En plus de voter, que faire?

Il est temps d'engager des luttes concrètes, qui répondent à nos besoins, qui changent le rapport de forces, qui mettent en mouvement la base.

Nous proposons quelques pistes sur lesquelles nous avons commencé à travailler. Tout d'abord, **l'indexation des rentes de 2ème pilier**. Dans l'immense majorité des cas, les rentes LPP ne sont pas indexées. Cela entraîne une paupérisation croissante des retraité-e-s au fil de leur existence. Nous savons bien que la gestion paritaire des caisses de pensions est une pure affirmation de propagande. Mais il n'y a aucune raison de se résigner à ce que les représentant-e-s des salarié-e-s dans les di-

vers organismes des caisses n'assurent pas le relai de nos revendications et n'exécutent pas les mandats que nous pourrions leur donner. Nous proposons que partout où c'est possible, nous fassions monter dès maintenant la revendication de l'indexation des rentes au coût de la vie et de l'introduction d'une **13ème rente pour toutes et tous**.

Rendez l'argent!

L'argent existe pour payer ces avancées. Dans les fonds des caisses de pensions, plus de 116 milliards échappent aux assuré-e-s. 116 milliards auxquels viennent s'ajouter des quantités énormes d'argent constituées par les réserves et les bénéfices cachés ainsi que par les dépenses de gestion pharaoniques. Ces sommes doivent revenir aux salarié-e-s et aux pensionné-e-s.

Alors que dans toutes les caisses, y-compris les caisses publiques à primauté de prestations, les dirigeants ne parlent que d'attaques contre le taux de conversion ou contre le taux technique, il est bien temps d'affirmer qu'une énorme partie des fonds de 2ème pilier est purement et simplement confisquée contre les intérêts des assuré-e-s.

Ceci d'autant plus que le débat largement orienté sur la question du taux de conversion fait passer au second plan que cette partie obligatoire du 2ème pilier ne touche que 200 milliards sur les sommes concernées tandis que les 600 milliards de la partie surobligatoire n'ont aucune protection et risquent de baisser bien en dessous du 6%, pour toucher sans doute un taux désastreux entre 4 et 5% dans la période à venir. D'ores et déjà, la situation dans le surobligatoire est très mauvaise. Elle menace de devenir tout simplement désastreuse.

Pour sa part, SUD va ouvrir une revendication d'indexation et de 13ème rente dans les caisses de pensions du public et du parapublic où ses adhérent-e-s sont présent-e-s. Nous allons commencer par interpeller, dans les jours qui viennent la Caisse de pension de l'Etat de Vaud et celle de la Commune de Lausanne.

Les caisses de pensions à primauté de prestations sont aujourd'hui fortement menacées. Nous le voyons ici dans le canton de Vaud comme à Genève. Or ces caisses représentent un dispositif beaucoup plus favorable que les institutions à primauté de cotisation. Elles montrent comment pourrait se déployer un futur système de fusion entre 1er et 2ème pilier, dans des conditions d'amélioration des rentes actuelles pour tous/tes les salarié-e-s.

Prestations complémentaires, universelles, égalitaires

Dans la situation actuelle des retraité-e-s nous voulons souligner le sort particulièrement injuste réservé à celles et ceux qui touchent les prestations complémentaires. Il s'agit, nous le savons toutes et tous, de prestations sous conditions, inégales suivant les lieux de résidence des bénéficiaires. Tout cela est déjà injuste et irrecevable. Les PC qui ajoutées à l'AVS permettent juste de survivre devraient être une allocation sans conditions. Mais leur statut fait qu'une énorme quantité de bénéficiaires potentiel-le-s ne les demandent pas. Tout fonctionne pour multiplier les obstacles à la concrétisation de ces droits, pour pouvoir exproprier les plus faibles et les plus pauvres de ces prestations.

Les organisations syndicales, sociales et politiques des classes populaires doivent agir pour que les PC se transforment en droit automatique. Certes, nous n'y parviendrons ni immédiatement, ni d'un seul coup. Mais il est urgent à la fois de faire connaître largement cette revendication et de commencer à construire des démarches, même très limité-e-s, qui permettent d'en imposer rapidement un certain nombre d'éléments. Par exemple, On peut construire une véritable campagne d'information pour amener les potentiel-le-s bénéficiaires à demander les PC, en mobilisant tous les contacts, tous les réseaux des organisations du mouvement populaires, en multipliant les permanences ad hoc, en imposant la thématique dans l'espace public. Pour notre part à SUD, nous allons commencer ce travail dans tous les secteurs où nous intervenons syndicalement.

Institution supplétive 10 milliards de raisons pour faire justice

Enfin, nous rappelons que la Fondation institution supplétive LPP détient plus de 10 milliards de fonds en déshérence au titre des cotisations non réclamées par des salarié-e-s. 650'000 comptes ont un-e détenteur/trice avec un numéro AVS, mais sans adresse correcte. Ces 650'000 représentent à eux seuls 3 milliards de francs. Une grande partie des comptes captés par l'institution supplétive appartient à des salarié-e-s qui résident hors de Suisse.

Le mouvement populaire doit se mobiliser pour que l'institution supplétive change radicalement de politique dans la localisation et la recherche des travailleurs/euses propriétaires de ces 10 milliards de francs. On a les moyens d'envoyer des détectives à l'autre bout de l'Europe pour contrôler de possibles abus contre nos assurances sociales, comment se fait-il qu'on ne puisse pas faire davantage pour restituer les montants du 2ème pilier aujourd'hui en déshérence? Sur cette question aussi, SUD va initier une campagne pour que l'argent des salarié-e- revienne dans leurs poches!

